L'Anjou des lavoirs

sur les pas de nos aïeules...

Textes de Christine Vanhecke et Pascal Girault

Photographies de Pascal Girault

Dessins de Christine Vanhecke

Editions
Les Caves se rebiffent

Sommaire

Le lavoir de Montfaucon-Montigné.

Préface p 6

Introduction p 9

Histoire des lavoirs angevins p 11

Aparté 01 : Le travail des lavandières *p 17*
Aparté 02 : Le lavoir, un lieu social *p 22*

Description et fonctionnement des lavoirs p 29

1) les lavoirs d'étang ou de mare p 30
Aparté 03 : Les bateaux-lavoirs *p 31*

2) Les lavoirs de rivière p 32
Aparté 04 : Les planchers mobiles *p 34*

3) Les lavoirs de terre ferme p 35
Aparté 05 : Les lavoirs privés *p 36*
Aparté 06 : Les abreuvoirs *p 37*
Aparté 07 : Les lavoirs d'ailleurs *p 44*

La route des lavoirs p 49

1) Canton de Vihiers p 51
2) Canton de Thouarcé p 58
3) Canton de Gennes p 72
4) Canton de Doué-la-Fontaine p 86
5) Cantons de Montreuil-Bellay et de Saumur-Sud p 99
6) Cantons d'Allonnes, de Longué-Jumelles et de Noyant p 115
7) Cantons de Baugé et de Beaufort-en-Vallée p 128
8) Cantons de Tiercé, de Seiches-sur-le-Loir et de Durtal p 140
9) Cantons de Châteauneuf-sur-Sarthe et du Lion-d'Angers p 151
10) Cantons de Segré et de Pouancé p 156
11) Cantons de Candé et du Louroux-Béconnais p 166
12) Cantons de Champtoceaux, de Montrevault et de Saint-Florent-le-Vieil p 171
13) Canton de Chalonnes-sur-Loire p 175
14) Cantons de Chemillé et de Cholet p 177
15) Cantons de Montfaucon-Montigné et de Beaupréau p 185
16) Cantons des Ponts-de-Cé et d'Angers p 192

Conclusion p 203

Index des communes p 204

Bibliographie p 206

Remerciements p 207

Introduction

Les lavoirs comptent parmi les éléments les plus nombreux du patrimoine régional et sont, aujourd'hui encore, l'un des héritages les plus menacés de nos villages. De nombreuses communes, appuyées parfois par des associations locales ou des organismes, sauvent leurs lavoirs.

Les lavoirs sont un héritage relativement récent : le premier édifice de lavage collectif apparaît au XVIIIe siècle à Doué-la-Fontaine.

,

Tout village possédant une source, un ru, un petit cours d'eau ou une rivière est équipé (ou le fut) d'un ou plusieurs lavoirs destinés à l'usage des habitants d'un bourg, d'un château ou d'un hameau. Avec le premier lavoir angevin, ce sont les premières règles de salubrité publique qui apparaissent et qui motiveront les promoteurs de ceux qui suivront.

Hier encore seul lieu social exclusivement réservé aux femmes, le lavoir est aujourd'hui sinon oublié, du moins délaissé. A travers cet ouvrage nous allons vous faire découvrir ces lieux de mémoire.

Après un bref historique et un aperçu du travail des lavandières et des différents types de lavoirs que l'on rencontre en Anjou, nous découvrirons, canton après canton, ceux ayant échappé à la destruction.

Le lavoir de Pontigné.

◄Lavoir de la Tocasserie, Allonnes.

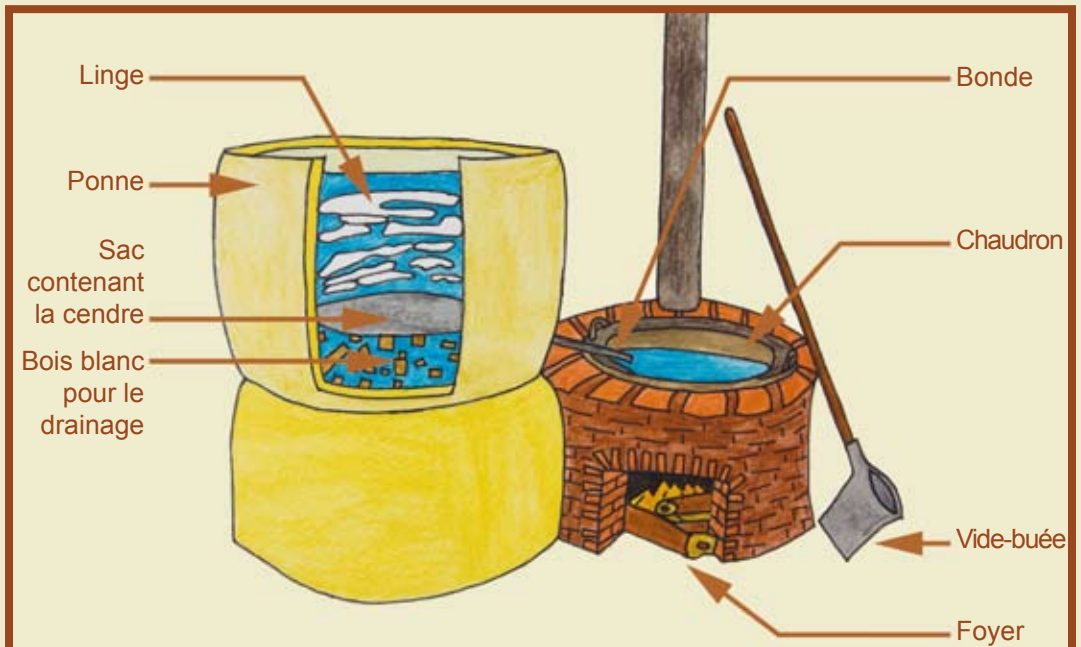

La Buée

Des lieux à visiter...

Certains sites touristiques de la région possèdent dans leurs collections des objets en rapport avec le lavage du linge (cuve à buée, machine à laver, lessiveuse...).

- Le musée municipal d'Airvault (79),

- Les troglodytes de la Fosse, Dénezé-sous-Doué,

- Aux Anciens Commerces, Doué-la-Fontaine,

- Le sentier des lavoirs, Moncontour (86),

- Le Musée des Métiers, Saint-Laurent-de-la-Plaine,

- Le château de Ternay (86).

Bonde de ponne.
Musée municipal d'Airvault.

Les étapes de la grande lessive

Le tri : La laveuse séparait le linge délicat du gros linge moins fragile.

Le trempage : Elle trempait ensuite le linge dans un grand bac d'eau pour éliminer poussières et boues.

L'essangeage ou le décrassage : Elle frottait les grosses taches à la brosse à chiendent et au savon. Le linge était ensuite rincé au lavoir et mis à égoutter.

La buée : Elle se déroulait le lendemain. La laveuse disposait au fond du cuvier un fagot de bois blanc pour le drainage. Elle recouvrait les parois internes d'un vieux drap. Elle entassait ensuite le linge aux trois quarts dans le cuvier en commençant par le linge le plus sale et terminant par le plus fragile. Elle recouvrait le tout d'une grosse toile de chanvre nommée cendrier ou charrier, sur laquelle elle étalait quelques centimètres de cendre de bois tamisée faisant office de détergent*. La cendre pouvait aussi être mise dans un sac (la charrée). A l'aide d'un vide-buée, la laveuse versait dans le cuvier l'eau en ébullition puisée dans le chaudron voisin. Cette eau bouillante dissolvait la cendre, traversait et imprégnait tout le linge. Le jus de lessive (ou lessis) obtenu s'écoulait par un trou aménagé à la base du cuvier et retournait directement au chaudron par une bonde. Il était alors réchauffé puis à nouveau reversé sur le linge. Ces opérations pouvaient se renouveler toute la journée et prenaient fin quand l'eau devenait marron ou qu'elle ressortait presque bouillante. Ensuite il suffisait de fermer le trou d'évacuation, de recouvrir le cuvier et de laisser refroidir jusqu'au lendemain matin. Certains lavoirs étaient équipés pour la buée. Vers 1850, les premières lessiveuses apparurent et remplacèrent avantageusement la corvée de buée : l'eau chauffée sous le double fond, arrivée à ébullition, remontait par un tube central. Elle se répandait ensuite à la surface du linge pour le traverser et poursuivre ainsi un circuit constant.

Le rinçage : A l'aide d'une pince en bois la lavandière sortait le linge du cuvier et le laissait s'égoutter. Ensuite, s'appuyant sur la margelle du lavoir, elle l'essorait légèrement et finissait de le laver au savon pour ôter les dernières salissures. Elle le frappait avec son battoir pour en faire sortir l'eau et le détergent. Elle le trempait à nouveau dans l'eau et recommençait ainsi jusqu'à ce qu'il soit nettoyé. Au dernier rinçage, elle le tordait peu pour éviter de le chiffonner et de casser les fibres.

Le séchage : Il se faisait soit au grenier, soit devant le poêle ou la cheminée, soit au jardin sur un fil ou directement étendu sur l'herbe ou les haies.

** La cendre de bois faisait office de lessive. Elle contient des phosphates constituant un excellent nettoyant. Les meilleures cendres étaient produites à partir du bois de fruitiers, de charme ou d'orme. Le bois de chêne et de châtaignier étaient écartés en raison de leur forte teneur en tanins pouvant tacher le linge. On pouvait aussi ajouter :*

Des orties en décoction pour blanchir,
Des racines de saponaire pour assouplir le linge,
Des rhizomes d'iris ou des branches de laurier pour parfumer la lessive.
Des boules de bleu outremer. Ce bleu extrait à l'origine du lapis-lazuli coûtait très cher. Il est synthétisé dès 1831 (le bleu Guimet). Diluées dans la dernière eau de rinçage, les boules de bleu rendaient le linge blanc étincelant. On retrouve aujourd'hui son principe azurant dans les particules bleues de nos lessives en poudre.

Les objets de la lavandière

La *brouette* était indispensable au transport du linge. Elle était généralement à claire-voie pour la rendre plus légère et permettre au linge de commencer à s'égoutter.

La *boîte à laver ou carrosse* était une caisse en bois ouverte sur le dessus et sur l'un des côtés qui permettait à la laveuse de s'agenouiller sans se mouiller. Elle était garnie d'étoffe, de vieux chiffons ou de paille.

Le *battoir* était un outil en bois avec lequel la laveuse battait son linge pour en faire sortir l'eau. Le battoir était un objet personnel réalisé sur mesure.

Les lavandières se tenaient debout devant des *planches à laver* (ou *selles*) sur pied. Elles permettaient de brosser le linge taché. On pouvait s'y mettre à deux pour brosser une grosse pièce. Certains lavoirs disposaient de tables en maçonnerie faisant office de selle.

Le *cuvier* ou *cuve à buée* était aussi appelé localement *panne* ou *ponne*. Ce grand baquet en terre cuite, en pierre ou en bois était muni à sa base d'un orifice par lequel la lessive (eau et cendre) s'écoulait vers le chaudron. On y trempait le linge et on y coulait la « buée ».

Dans le *chaudron* bien souvent en fonte, on faisait bouillir l'eau que l'on versait sur le linge. Il récupérait ensuite l'eau additionnée de lessive, la portait à nouveau à ébullition et ainsi de suite.

Le *vide-buée* ou *casse* était un récipient cylindrique à long manche qui servait à transvaser le liquide bouillant du chaudron vers le cuvier.

La *pince en bois* était utilisée pour sortir le linge bouillant du cuvier.

Les poils très durs de la *brosse à chiendent* permettaient d'éliminer les taches rebelles.

Aparté 02 : Le lavoir, un lieu social

Le lavoir était un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et échanger. Effectuer à plusieurs le lavage du linge rendait ce travail difficile plus supportable : les femmes pouvaient discuter entre elles, plaisanter, chanter, cancaner...

Des conflits surgissaient parfois. Pour travailler convenablement, un espace minimal de 80 centimètres était nécessaire à chaque laveuse. Certaines places étaient plus convoitées au lavoir, notamment celles situées près de l'arrivée d'eau qui offrait une eau claire et saine. En 1861 les autorités de Doué-la-Fontaine où le lavoir public pouvait accueillir 150 laveuses décrétèrent « que personne ne puisse prétendre avoir plus de droits à occuper certaine place que toute autre, ce qui entraîne souvent des disputes et même des rixes qu'il est utile de faire cesser ».

A côté de ces règlements officiels, des coutumes souvent imprégnées de religion, de superstition et de tradition se transmettent de génération en génération. Elles sont parvenues jusqu'à nous sous la forme de proverbes :

Qui lave le vendredi Saint, lave son suaire.
Quand on lave aux Rogations sera au lit aux moissons.
Si vous faites la lessive à la Toussaint aura des poulets toute l'année.
Quand les vignes commencent de varier, on ne peut plus faire de bonne buée.
Celle qui chante au lavoir aura un homme fou.
Pour chasser le mauvais sort, il faut tordre le linge toujours de la même façon.
Laver le linge des enfants en bas âge leur donne des coliques.
Le linge qui coule est funeste.

Les laveuses les plus superstitieuses, avant de se mettre à l'ouvrage, disposaient des épingles en croix au fond du lavoir. Parfois aussi, lors des Rogations le curé bénissait le lavoir pour chasser tous les maléfices.

Les lavandières ne mâchaient pas leurs mots : pour un oui ou pour un non, c'était des ragots à n'en plus finir, chacune y mettait son grain de sel. Tout était passé en revue, imaginé, répété, détaillé, commenté, jugé même. Tel est le stéréotype de la lavandière transmis par nombre de poèmes et chansons populaires.

C'est ici, du matin au soir
Que par la langue et le battoir
On lessive toute la ville
On parle haut, on tape fort
Le battoir bat, la langue mord !
Pour être une laveuse habile,
Il faut prouver devant témoins,
Que le battoir est très agile,
Que la langue ne l'est pas moins.

Achille Millien (1838 – 1927),
poète et folkloriste français.

Mais cette vision est réductrice. Les lavoirs étaient certes des lieux d'échanges d'informations (cancans, potins...) mais aussi de solidarité (on lave le linge des souffrantes). Les laveuses savaient s'unir pour le bien commun et faire face au pouvoir des hommes. Obstinées, elles obtenaient soit la couverture du lavoir ou la construction d'une cheminée, ailleurs des tables à laver, ou un dallage.

La dernière lavandière de Montoire-sur-le-Loir (41) au début des années 1990.

Vestige du lavoir de l'étang de Gonnord, (Valanjou).

2) Les lavoirs de rivière

L'installation de lavoirs au bord des rivières est favorisée par l'hydrographie généreuse du Maine-et-Loire. Les rivières étant la propriété de l'Etat, toute modification est soumise à l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et chaussées : on veut éviter que les lavoirs ne deviennent des obstacles ou des dangers pour la navigation.

Le niveau fluctuant des rivières impose des aménagements spécifiques : différents paliers de lavage, espaces de lavage en pente ou planchers en bois mobiles. Ces derniers sont munis d'un mécanisme permettant d'élever et d'abaisser l'espace des laveuses en suivant ainsi le niveau de l'eau. Ce système est très peu utilisé en Anjou : un exemple bien conservé est visible sur les bords du Bray au Guédéniau. Ces lavoirs sont généralement allongés, munis d'une couverture à un pan et clos sur trois côtés. Parfois pour pallier au manque de débit, des barrages ou des retenues d'eau ont été installés.

La réglementation des cours d'eau est très contraignante à l'établissement des lavoirs. En avançant dans le XIXe siècle, on constate une préférence des communes pour les lavoirs de terre ferme.

Lavoir construit au bord du Thouet à Montreuil -Bellay et son sol en pente.

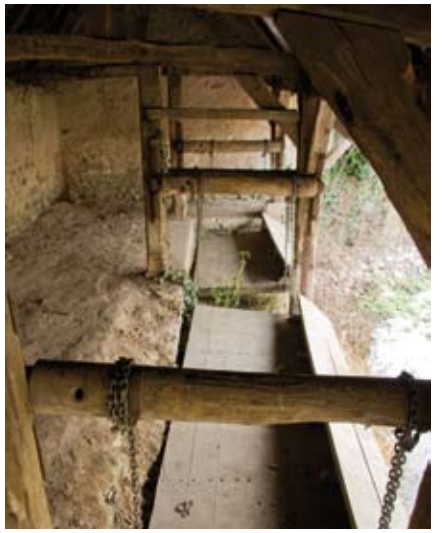

Lavoir public de Longué-Jumelles et son plancher mobile actionné par des treuils et des chaînes.

Lavoir du Bourg-d'Iré. On remarquera les tables à laver à plusieurs niveaux.

Aparté 07 : Les lavoirs d'ailleurs

Les lavoirs angevins ont généralement été construits à l'économie. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions françaises comme la Provence, la Franche-Comté ou bien la Bourgogne.

Les lavoirs bourguignons sont souvent remarquables :

Le lavoir de Druyes-les-Belles-Fontaines a été construit en 1831. Sa charpente est remarquable. Réalisée en planches chevillées toutes identiques, ce type de charpente ne transmet aucune poussée aux murs évitant tirant ou entrait.

Photo double-page suivante :

Le Grand Lavoir de la Poterne est situé dans le centre de Brienon-sur-Armançon. Il a été inauguré en 1762. il est lui aussi antérieur à celui de Doué-la-Fontaine.

Le lavoir de la Fosse-Dionne à Tonnerre est alimenté par une source au débit impressionnant de 200 litres par seconde. Le lavoir date de 1731 et a été remanié en 1758.

La route des lavoirs

La Fontaine Bouillonnante, La Breille-les-Pins.

Dans cette troisième partie, nous vous invitons à découvrir canton après canton, commune après commune, l'ensemble des lavoirs du département de Maine-et-Loire.

Pour une recherche rapide, vous pouvez vous référer à l'index des communes page 204.

Les rares inventaires existants étant incomplets, nous avons dû réaliser notre propre base de données en recoupant différentes sources :

- Les cartes IGN,
- Les Archives,
- Les mairies,
- Les inventaires,
- Les Pages Blanches : les rues du Lavoir ou des lavandières sont légion en Anjou mais, dans bon nombre de cas, n'en conservent que le souvenir.
- Les recherches de terrain.

Nous avons ainsi retrouvé l'existence de lavoirs publics dans 220 communes. Certains ont été détruits, d'autres sont passés dans le domaine privé. Nous avons répertorié dans cet ouvrage 265 lavoirs (210 publics et 55 privés mais visibles) répartis sur 149 communes.

Cet ouvrage se veut exhaustif. Malgré tout, des omissions sont toujours possibles, n'hésitez à nous le faire savoir. Des additifs seront téléchargeables sur notre site internet :

http://www.photopatrimoine.com

Lavoir de la Plaine.

1) Canton de Vihiers

La Plaine

Le lavoir est situé rue de la Frairie à l'ouest du centre bourg.
Coordonnées GPS : latitude 47°04'06''N, longitude 0°38'29''O.

Ce lavoir est construit tout en longueur. Son bassin mesure 14 mètres sur 4. il est très classique dans son architecture et ses équipements. Il possède deux cheminées, un sol en carreaux de terre cuite, des margelles en bois sur trois côtés, et une toiture.

A l'entrée, se trouve un panneau où l'on peut lire « Défense de laver ici laine et fil ». Les traitements de la laine et du chanvre nécessitent beaucoup d'eau Il était donc tentant d'utiliser les lavoirs. Mais de telles pratiques très polluantes étaient incompatibles avec le lavage du linge. Et, comme ici à la Plaine, elles ont parfois obligé les autorités municipales à restreindre l'usage du lavoir.

Les lavoirs publics étaient des lieux réglementés.

Cléré-sur-Layon

Le lavoir de Beaurepaire se trouve en aval de l'étang éponyme (sur la D 170).
Coordonnées GPS : latitude 47°04'24''N, longitude 0°28'13''O.

Ce lavoir est privé et inaccessible. Il est alimenté par le déversoir de l'étang de Beaurepaire.

2) Canton de Thouarcé

Valanjou

Valanjou est la réunion de plusieurs communes. Deux d'entre elles, Joué et Gonnord possèdent un lavoir.

1) Le lavoir de Gonnord

Le lavoir se trouve au bord de l'étang du château de Gonnord, rue Arthus de Cossé.

Coordonnées GPS : latitude 47°12'44" N, longitude 0°35'40"O.

Autrefois couvert, il est aujourd'hui dépourvu de toit. Il est situé près du déversoir de l'étang. On aperçoit encore des margelles inclinées en bois, le sol pavé de carreaux de terre cuite, une rigole d'égouttage et trois ponnes. Il est possible que ce lavoir disposait autrefois d'une maison des laveuses.

Un deuxième lavoir a été construit au bord d'un autre étang attenant au précédent *(Coordonnées GPS : latitude 47°12'45"N, longitude 0°35'49"O)*. Autrefois couvert, il est aujourd'hui fortement ruiné : il ne reste que trois pans de murs et des margelles enduites de chaux. L'étang est alimenté par une belle fontaine baptisée « La Gueule de Chien ».

Lavoir au bord de l'étang du château de Gonnord.

2) Le lavoir de Joué

Il se trouve rue de la Sayette à deux pas de l'église Saint-Martin-de-Joué.
Coordonnées GPS : latitude 47°13'00" N, longitude 0°36'25"O.

Ce lavoir est installé au bord du ruisseau de la Frappinière. Il est couvert d'un toit en ardoises et dispose de margelles en bois. Un astucieux système de vannes mues par des câbles et manivelles permettait de réguler le niveau d'eau.

Intérieur du lavoir de Joué.

Faveraye-Mâchelles

Le territoire communal de Faveraye-Mâchelles abrite aujourd'hui trois lavoirs dont l'un très insolite.

1) Le lavoir de Faveraye

Il se trouve dans le bourg, impasse du lavoir, près du vieux cimetière.
Coordonnées GPS : latitude 47°15'08" N, longitude 0°30'10"O.

Ce petit lavoir (6 mètres sur 5) est couvert d'une toiture en ardoises. Son bassin est alimenté par un ruisseau canalisé. Le trop-plein se déverse dans un ruisseau.

Lavoir de Faveraye.

Le vieux lavoir de Mâchelles.

2) Le vieux lavoir

Il se trouve au bas de la rue des Lavandières dans le centre du village de Mâchelles.
Coordonnées GPS : latitude 47°14'13" N, longitude 0°29'49"O.

Ce beau lavoir restauré est couvert sur deux côtés par une toiture en ardoises. Les quatre côtés du bassin rectangulaire étaient utilisés par les laveuses. Bien qu'à proximité du Layon, il est alimenté par une source. En remontant la route vers le village, vous comprendrez mieux le labeur des lavandières poussant leur brouette de linge mouillé.

3) Le lavoir de la Douve

Il se trouve sur un étang entre les hameaux de la Douve et de Champagne à l'est de la D120 menant à Vihiers.
Coordonnées GPS : latitude 47°13'15" N, longitude 0°31'24"O.

Ce petit lavoir est hors norme. Il a été installé sur un étang. Il est monté sur pilotis. Des chaînes permettaient de lever ou d'abaisser le plancher au niveau de l'eau. Il a été restauré il y a quelques années.

L'étonnant lavoir de la Douve.►

Conclusion

Ce tour d'horizon des lavoirs angevins s'achève.

Ils ont connu leur apogée au XIXe siècle et au début du XXe siècle. La démocratisation de la machine à laver dans les années 1960 fait déserter les lavoirs et améliore la condition féminine. Le lavage du linge s'en trouve simplifié et s'accomplit maintenant à domicile.

Devenus obsolètes, bon nombre de lavoirs publics ont été vendus, détruits ou transformés en remise. Heureusement, des villes et villages respectueux de leur passé entretiennent ce petit patrimoine.

Ces anciens lieux de vie sont aujourd'hui des lieux de mémoire.

Laissez-vous porter par l'atmosphère envoûtante des lavoirs. Peut-être entendrez-vous les murmures des «poules d'eau» qui hantent encore parfois ces lieux.

Lavoir à restaurer d'Allonnes

◄ Intérieur du lavoir de Brain-sur-Allonnes.

Index des communes

Airvault (79) 18
Allonnes 8, 40, 118, 203
Ambillou-Château 35, 84
Andard 197
Andrezé 188
Angers 14, 24, 25, 31, 35, 38, 107,198
Armaillé 164
Aubigné-sur-Layon 25, 35, 56
Aviré 25, 158
Avrillé 25
Baracé 150
Baugé 133
Beaufort-en Vallée 128
Beaulieu-sur-Layon 64
Beaupréau 40, 189
Bécon-les-Granits 170
Blaison-Gohier 193
Botz-en-Mauges 16, 174
Bouchemaine 200
Bouillé-Ménard 24, 25
Bourg-d'Iré (le) 32, 160
Bourgneuf-en-Mauges 174
Brain-sur-Allonnes 120, 202
Breil 124
Breille-les-Pins (la) 120
Brienon-sur-Armançon (89) 46
Brigné 88
Brion 37, 128
Brissac-Quincé 16, 24, 35, 38 39, 69, 70
Candé 36, 169
Carbay 164
Challain-la-Potherie 41, 43, 166
Chalonnes-sous-le-Lude 126
Chalonnes-sur-Loire 31, 175
Chambellay 153
Chapelle-sur-Oudon (la) 25, 159
Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance 71
Chaudron-en-Mauges 172
Chaudefonds-sur-Layon 37, 175
Chaumont-d'Anjou 144
Chavagnes-les-Eaux 14, 37, 68
Chemellier 73
Chemillé 178
Chemiré-sur-Sarthe 151
Cheviré-le-Rouge 138
Chigné 37
Cholet 14, 16, 183
Cizay-la-Madeleine 40, 99
Clefs 134
Cléré-sur-Layon 30, 51
Combrée 160
Concourson-sur-Layon 89
Coudray-Macouard 106
Courchamps 100
Courléon 40, 121
Cornuaille (la) 170
Coutures 72
Cuon 14, 130
Denée 176
Dénezé-sous-Doué 14, 18, 37, 94
Dénezé-sous-le-Lude 125
Distré 110
Doué-la-Fontaine 9, 12, 16, 18, 22, 37, 44, 90
Druyes-les-Belles-Fontaines (89) 44
Durtal 31, 34, 148
Echemiré 38, 139
Faveraye-Mâchelles 34, 60
Fontaine-Guérin 130
Fontaine-Milon 142
Fontevraud-l'Abbaye 114
Fougeré 37, 136
Freigné 168
Fuilet (le) 172
Gennes 36, 77
Genneteil 126
Gesté 25, 190
Grézillé 80
Guédéniau (le) 32, 34, 132
Huillé 31, 150
Ingrandes-sur-Loire 31
Jaille-Yvon (la) 153
Jarzé 145
Lasse 127
Laval (53) 31
Linières-Bouton 123
Liré 25, 171
Longeron (le) 185
Longué-Jumelles 14, 35, 36,115
Louerre 37, 82
Louresse-Rochemenier 37, 92
Louvaines 159
Lué-en-Baugeois 144
Marcé 141
Marigné 151
Martigné-Briand 14, 86
Mazières-en-Mauges 182
Montfaucon-Montigné 25, 185
Montfort 98
Montigné-les-Rairies 25, 148
Montilliers 37, 54
Montjean-sur-Loire 31
Montoire-sur-le-Loir (41) 23
Montreuil-Bellay 33, 104
Montsoreau 114
Mouliherne 123
Neuillé 14, 117
Neuvy-en-Mauges 177
Noëllet 164
Notre-Dame-d'Allençon 68
Noyant-la-Plaine 30, 82
Parçay-les-Pins 124
Parnay 110
Passavant-sur-Layon 25
Plaine (la) 51
Poitevinière (la) 191
Pontigné 9, 134
Pouancé 25, 162
Puy-Notre-Dame (le) 16, 101
Rablay-sur-Layon 24, 62
Rochefort-sur-Loire 31
Rosiers-sur-Loire (les) 31
Rou-Marson 107
Saint-André-de-la-Marche 188
Saint-Christophe-du-Bois 183
Sainte-Christine 177
Saint-Florent-le-Vieil 31
Saint-Georges-des-Gardes 180
Saint-Georges-des-Sept-Voies 14, 74
Saint-Georges-sur-Layon 25
Saint-Jean-des-Mauvrets 192
Saint-Lambert-du-Lattay 62
Saint-Laurent-des-Autels 171
Saint-Laurent-de-la-Plaine 18
Saint-Laurent-du-Mottay 16
Saint-Léger-sous-Cholet 31
Saint-Lézin 178
Saint-Michel-et-Chanveaux 30, 165
Saint-Quentin-en-Mauges 24, 38, 40, 43,172
Saint-Quentin-lès-Beaurepaire 14, 40, 42,136
Saint-Rémy-la-Varenne 37, 39, 42, 74,193
Saint-Saturnin-sur-Loire 192
Saint-Sauveur-de-Flée 157
Saumur 30
Sceaux-d'Anjou 153
Segré 31,156
Seiches-sur-le-Loir 25, 140
Sermaise 142
Somloire 31
Soucelles 140
Soulaines-sur-Aubance 192
Souzay-Champigny 37, 111, 207
Ternay (86) 18
Tessoualle (la) 182
Tonnerre (89) 45
Thorigné-d'Anjou 40, 42, 154
Thouarcé 64
Tigné 57
Toutlemonde 182
Tourlandry (la) 16, 37, 181
Trélazé 198
Trémont 52
Ulmes (les) 14, 95
Valanjou 16, 30, 32, 58
Vaudelnay 14, 102
Vaulandry 134
Verchers-sur-Layon (les) 89
Vergonnes 162
Vernantes 122
Vezins 181
Vieil-Baugé (le) 133
Vihiers 25, 52
Villemoisan 25

Lavoir de Sousigné, Martigné-Briand.